



ANNONCEMENT CHALLENGE du 94 Saison 2011/2012

La section USF vitesse organise le CHALLENGE départemental du 94.

Le samedi 7 janvier 2012 de 09h00 à 15h00

**Patinoires de Fontenay
Avenue Charles Gracia,
94120 Fontenay-sous-Bois**

Inscriptions :

Les inscriptions (10€ par patineur) doivent parvenir au plus tard **le mardi 03 janvier 2012 (délai de rigueur)** à :

1. Sur le site CSNP à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>
2. Et pour vérification du bon fonctionnement par mail
à Francois BERGANZ, Competiteur Steward: berganz.francois@usf-vitesse.fr
à Michel PRIGENT, responsable organisation : prigent.michel@usf-vitesse.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

La Piste :

La balustrade de la patinoire sera recouverte de matelas de protection sur tout le tour, la patinoire une glace artificielle de 58.X28 ayant 5 pistes de 111.12m conforme au règlement ISU.

Distances :

Catégories	1 ^{ère} distance	2 ^{ème} distance	3 ^{ème} distance
Handi sport (confirmés)	333m	500m	1000m
Handi sport (débutants)	222m	333m	333m
Vétérans	1000m	500m	777m
Seniors	1000m	500m	1000m
Juniors A	1000m	500m	1000m
Juniors B	1000m	500m	1000m
Juniors C	777m	500m	777m
Juniors D	777m	500m	777m
Novices *	777m	500m	1000m
Catégorie 3 (Mixte) *	333m	500m	777m
Catégorie 2 (Mixte) *	222m	333m	500m
Catégorie 1 (Mixte) *	222m	222m	333m

* Voir les compositions de ces catégories ci-dessous. Sous réserve de regroupement de catégories en fonction du nombre de participants.

Participation

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (Compétition ou Kid) à la Fédération Française des Sports de Glace.

- Sont considérés comme **Novices**, les patineurs **Juniors E** ou **Junior D** ayant réalisé leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories**. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000 pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.
- Sont considérés **Catégorie 3**, les patineurs ou patineuses **Junior E** ayant réalisé le **temps de sélection de la catégorie 3 du Critérium national des Jeunes** soit moins de 0.48.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés **Catégorie 2**, les patineurs ou patineuses **Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la **catégorie 2 du Critérium national des Jeunes** soit moins de 0.57.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés comme **Catégorie 1** tous les autres patineurs ou patineuses Junior E.
- Pour les catégories Juniors C à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.
- Une catégorie « Elite » pourra éventuellement être mise en place si le nombre d'inscrits le permet. Les meilleurs patineurs seraient regroupés dans cette catégorie. La sélection sera à l'appréciation du juge arbitre et du competitor Steward lors du tirage au sort. Les distances courues par cette catégorie seraient : 1000 mètres, 500 mètres et 1500 mètres.

Classement :

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Les deux distances sont toutes finales avec éliminations successives. Elles commenceront maximum en huitième de finale si nécessaire.

Conformément à la règle 9.3.b les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc...) courent des finales de consolation, sans attribution de points.

Un classement est effectué à l'issue de la 1^{ère} distance en fonction de la place réalisée dans les différentes finales. Les points ainsi attribués à partir de la finale A sont **25, 23, 22, 21, etc.** Ce classement représentera le tirage au sort de la 2^{ème} distance en distribuant les patineurs selon les règles de la CSNPV. Les points attribués à partir de la Finale A à l'issue de cette distance sont **25, 23, 22, 21, etc.**

En cas d'execo par points au classement général, la distance la plus grande fera la différence ou la seconde distance dans le cas de deux distances égales.

Le classement par club : chaque club cumulera les points de final de tous ses patineurs.

Tous les patineurs seront récompensés. Pour les Catégories 1 à 3, il sera établi un classement homme et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Tirage au sort :

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le **dimanche 7 janvier à 08h30** à la Patinoire de Fontenay sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Competitor's Steward. Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.



Règlement :

Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U. .

Service médical :

La croix rouge sera présente tout au long de la compétition.

Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des **incidents et des vols** au cours de la compétition.

**Le Président de la section USF vitesse
Michel PRIGENT**